



**MISSION
LOCALE
DE PARIS**

AGENT D'ACCUEIL ET DE SÉCURITÉ

LE CONTRAT

Contrat de Gendarme Adjoint Volontaire Emploi Particuliers de 2 ans.

Formation en école de Gendarmerie : 6 semaines en internat.

(Formation militaire rémunérée)

Service de 24 heures comprenant des gardes statiques.

Salaire en sortie de formation : 1100€ net + logement.

Les avantages de l'emploi :

- Salaire de 930€ net (non imposable) + prime alimentation de 224€ mensuel.
- Hébergement gratuit charges comprises, sans taxe d'habitation.
- 45 jours de congés par an dès la 2^e année.
- Possibilité de passer le permis B.
- 75% de réduction sur le tarif SNCF toute l'année en France.
- Accès au concours interne de sous-officier après un an de service.

LES MISSIONS

- Participer à la sécurité générale d'un site ou enceinte militaire (casernes gendarmerie).
- Contrôler et Orienter les visiteurs sur le site.
- Délivrer les badges aux personnes visiteurs.
- Effectuer des patrouilles à pieds ou en véhicule dans le site.
- Participer aux services d'ordre des cérémonies qui s'y déroulent.
- Protection et alerte en cas d'accident ou évènement exceptionnel.

LES COMPÉTENCES REQUISES

Les compétences techniques et particulières :

- Aucun diplôme exigé.
- Avoir une formation ou une expérience dans le domaine de la sécurité est un plus.
- Connaître la réglementation et les règles de sécurité.

Les savoir-être demandés :

- Savoir faire preuve de réactivité et d'initiative.
- Être disponible.
- Savoir travailler en équipe.
- Avoir le sens des relations humaines.

LES CONDITIONS À REMPLIR

- Être de nationalité française et âgé de moins de 26 ans au jour du dépôt de dossier.
- Avoir sa carte nationale d'identité en cours de validité.
- Avoir effectué la journée d'appel à la défense (JDC).
- Être de bonne moralité.

POUR CANDIDATER

Prenez rendez-vous avec votre conseiller Mission Locale de Paris.